

DEPUIS la modification des statuts de notre Association, les sections que ceux-ci prévoient n'ont pas été vraiment organisées. Maintenant que les différentes manifestations qui ont imposé au Conseil un surcroît d'activité (Congrès de Bruxelles, cinquantenaire de l'Association, réunion du Comité de la F.I.A.B.) sont déjà loin, nous voudrions faire porter notre effort de ce côté. On verra plus loin comment, lors de notre dernière assemblée générale, s'est constituée une section « des petites et moyennes bibliothèques à rôle éducatif ». Un mois après s'est tenue, à Metz, une réunion régionale qui a groupé des bibliothécaires de toutes appartenances et établi entre eux une véritable entraide sur le plan professionnel.

Nous souhaitons que ces deux exemples soient suivis, que sections spécialisées et sections régionales se constituent régulièrement et prennent dans la vie de l'A.B.F. la place qu'elles doivent avoir. Nos collègues des bibliothèques musicales, médicales, administratives ont déjà reconnu l'intérêt de séances de travail entre spécialistes. En plusieurs points de France, les bibliothécaires de villes voisines ont essayé de se retrouver au moins une fois par an. Ces réunions se heurtent à de nombreuses difficultés, ne serait-ce que celles qui viennent d'un légitime souci d'indépendance ou des questions financières. Mais les échanges de vues qu'elles permettent, sont trop enrichissantes, elles rompent trop heureusement l'isolement dont beaucoup souffrent, pour que le Conseil ne s'efforce pas, dans toute la mesure du possible, de les faciliter.

Le Président.